

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue par videoconférence ouverte à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline FARRUGIA | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Marcella DAVIS GERRISH | 5. Aaron PATELLA |
| 3. Guy VEILLETTE | 6. Alexandre-Nicolas LEBLANC |

EST ABSENT :

FORMANT QUORUM sous la présidence de Michael PAGE, Maire

SONT AUSSI PRÉSENTS Benoit TREMBLAY, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 22 février, 1^{er} mars et 6 avril 2021
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

5. Embauche de Monsieur Mathieu Abran – Fin de la période de probation
6. Nomination des préposés à l'information touristique
7. Nomination du personnel de la plage Pleasant View

FINANCES ET TRÉSORERIE

8. Acceptation des comptes à payer
9. Rapports des salaires nets – 2021-03
10. Liste des immeubles en vente pour non-paiement de taxes – Abrogation de la résolution 2021-03-01.09

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

11. Ajout d'un arrêt coin Main et Rivière;
12. Appui envers la campagne «vers des collectivités durables»
13. Programme d'aide à la voirie locale – volet projet particulier d'amélioration – dépôt d'une demande d'aide financière annoncée

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

14. Adoption du premier projet du règlement 2021-632 modifiant les conditions d'émissions de permis de construction 2001-436
15. MRC de memphrémagog – Nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux
16. Nomination d'un représentant de la Municipalité – Cogesaf
17. Dérogation mineure – 135, rue Main
18. PIIA supérieur – 130, rue School
19. PIIA supérieur – 905, rue Massawippi
20. PIIA intermédiaire – 2075, chemin du Lac – agrandissement
21. PIIA insertion – 970, Massawippi – construction unifamiliale
22. Dépôt de la planification stratégique

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

23. Vente des installations permanentes – Marché public

SÉCURITÉ PUBLIQUE

24. Adoption d'un nouveau système d'alerte Comalerte

VARIA

25. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
26. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

2021-04-12.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec la modification du titre de la résolution no 2021-04-12.13 et du report de la résolution no 2021-04-12.14

ADOPTÉE

2021-04-12.02

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 22 FÉVRIER, 1ER MARS ET 6 AVRIL 2021

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE les procès-verbaux de la séance régulière du conseil du 1^{er} mars 2021 ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires du 22 février et 6 avril 2021 soient adoptés.

ADOPTÉE

2021-04-12.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Informations concernant le pont
- Covid : vaccination en cours
- Travaux sur la 108
- Balayage de rues
-
-

2021-04-12.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS OBJETS

2021-04-12.05

EMBAUCHE DE MONSIEUR MATHIEU ABRAN – FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION

ATTENDU QUE Monsieur Mathieu Abran est à l'emploi de la Municipalité depuis le 12 août 2020, à titre d'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE Monsieur Abran rencontre pleinement les exigences de ses fonctions;

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer l'affectation permanente de Monsieur Abran en emploi;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur général et secrétaire-trésorier;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

Que Monsieur Mathieu Abran soit confirmé dans la fonction d'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

2021-04-12.06

NOMINATION DES PRÉPOSÉS À L'INFORMATION TOURISTIQUE

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche de préposés à l'information touristique pour la période estivale;

ATTENDU QUE les dépenses reliées aux opérations estivales 2021 du Kiosque touristique sont partagées entre la Municipalité et le Canton de Hatley

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE Madame Lucille Tang-Levac et Monsieur Adam Collette soient embauchés aux postes de préposés à l'information touristique pour la période estivale, selon un horaire hebdomadaire de travail variable ne dépassant pas 35 heures semaine chacun, au taux de salaire horaire de 15 \$;

QUE les conditions d'emploi prévues au Guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-622-00-141.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

2021-04-12.07

NOMINATION DU PERSONNEL DE LA PLAGE PLEASANT VIEW

ATTENDU le processus de recrutement réalisé en vue de combler les postes disponibles pour la prestation des activités à être tenues à la plage Pleasant View au cours de la prochaine saison estivale;

ATTENDU QUE les dépenses reliées aux opérations estivales 2021 de la Plage Pleasant View sont partagées entre la Municipalité et le Canton de Hatley

JE, PAULINE FARRUGIA PROPOSE

QUE la Municipalité procède à l'embauche de Jacob GILBERT à titre de gérant de la plage, sauveteur et moniteur, de Amine MAZOUSI, Nicole LITTLEJOHN et Tessa ANDERSON à titre de sauveteur et moniteur, de Louis BLANCHARD et Nathan PRIMEAU à titre de sauveteur.

QUE le personnel soit embauché pour la période du 18 juin au 6 septembre, selon un horaire hebdomadaire variable, à un taux de salaire variant entre 13,50 \$ et 20 \$ l'heure selon l'emploi, les qualifications et l'expérience;

QUE les conditions d'emploi prévues au Guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141

ADOPTÉE

2021-04-12.08

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 12 avril 2021 par le Service de trésorerie, au montant de 174 650.59 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY		DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000	
RÉUNION DU : lundi 12 avril 2021 MEETING OF : April 12, 2021		Déposé : 2021-04-09 Submit : 09-04-2021	
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
COMPASS MINERALS CANADA			
SEL DE DÉGLACAGE			7 177.38 \$
SEL DE DÉGLACAGE			3 843.09 \$
SEL DE DÉGLACAGE			7 109.53 \$
SEL DE DÉGLACAGE			3 167.33 \$
		TOTAL	21 297.33 \$
			Taxes incluses
AQUATECH			
FORFAITAIRE FÉVRIER 2021			2 055.80 \$
FORFAITAIRE MARS 2021			2 075.99 \$
FORFAITAIRE AVRIL 2021			2 075.99 \$
		TOTAL	6 207.78 \$
			Taxes incluses
L'EXCELLENCE AGRIDUSTRIE DE L'ESTRIE			
REP. VÉHICULE VOIRIE			58.50 \$
REP. MACHINERIE VOIRIE (BOBCAT)			500.74 \$
REP. MACHINERIE VOIRIE			834.89 \$
REP. MACHINERIE VOIRIE			1 577.52 \$
REP. VÉHICULE VOIRIE (BOBCAT 5600)			4 518.27 \$
ENT. VÉHICULE VOIRIE (BOBCAT T850)			1 529.58 \$
		TOTAL	8 819.50 \$
			Taxes incluses
MARINA NORTH HATLEY			
CONTRAT TONTE DE GAZON 2020			8 419.81 \$
		TOTAL	8 419.81 \$
			Taxes incluses
REVENU QUÉBEC			
DÉDUCTIONS À LA SOURCE			15 646.31 \$
		TOTAL	15 646.31 \$
REVENU CANADA			
DÉDUCTIONS À LA SOURCE			6 092.48 \$
		TOTAL	6 092.48 \$
SANI-ESTRIE			
COLLECTES MATIÈRES RÉSIDUELLES			8 810.38 \$
		TOTAL	8 810.38 \$
			Taxes incluses
SERVICE D'ENTRETIEN DES LUMIÈRES DE RUES			
RÉPARATIONS DIVERSES			6 373.81 \$
		TOTAL	6 373.81 \$
			Taxes incluses

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS ASSURANCES ANNUELLES (MMQ)		20 518.76 \$
		TOTAL 20 518.76 \$
		Taxes incluses
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC IMMATRICULATIONS		5 704.30 \$
		TOTAL 5 704.30 \$
		Taxes incluses
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION ET DE PRÉVENTION DES INCENDIES MEMPRÉMAGOG EST QUOTE PART 1 DE 4		20 713.75 \$
		TOTAL 20 713.75 \$
ENERGIE SONIC		
FOURNAISE MAZOUT		940.69 \$
DIESEL VOIRIE		1 413.39 \$
DIESEL VOIRIE		865.58 \$
DIESEL DEPT INCENDIE REFACTURÉ		627.93 \$
DIESEL VOIRIE		783.42 \$
FOURNAISE-MAZOUT		931.76 \$
		TOTAL 5 562.77 \$
		Taxes incluses
ESPACE STRATÉGIES INC PLANIFICATION STRATÉGIQUE 4 DE 4		5 748.75 \$
		TOTAL 5 748.75 \$
		Taxes incluses
GRAND TOTAL		139 916.33 \$

ADOPTÉE

2021-04-12.09

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2021-03

ÉLUS	6 314.15 \$
PERMANENTS	23 676.28 \$
TOTAL	29 990.43 \$

2021-04-12.10

LISTE DES IMMEUBLES EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2021-03-01.09

ATTENDU QUE la liste des immeubles mis en vente pour non-paiement de taxes doit être déposée, conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal et acceptée par le conseil;

ATTENDU QUE lors de la séance du 1er mars 2021 le conseil a procédé à l'acceptation d'une liste d'immeubles qu'il est opportun de reporter;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil abroge la résolution 2021-03-01.09

ADOPTÉE

2021-04-12.11

AJOUT D'UN ARRÊT COIN MAIN ET RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, un nombre important de citoyens ont manifesté leurs inquiétudes face à la vitesse excessive fréquemment observée sur nos routes;

CONSIDÉRANT QUE jusqu'à présent, les mesures mises en place pour faire respecter la vitesse maximale permise n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs recherchés;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier du village se caractérise par plusieurs routes étroites et avec, dans certains cas, d'importants dénivelés;

CONSIDÉRANT QUE notre territoire se définit comme ayant à la fois un caractère villageois et touristique et qu'une bonne part de l'ensemble des déplacements se fait à pied ou à vélo;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs recherchés sont :

- d'augmenter la sécurité des résidents, des piétons, des cyclistes et des automobilistes;
- d'assurer la fluidité de la circulation sans en réduire la sécurité;
- de contribuer à la quiétude des résidents tout comme celle de l'ensemble du village;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE soit installé un panneau d'arrêt aux intersections de la rue Main, de la rivière et du lac en provenance du chemin Magog.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

QUE le marquage des passages à piétons soit établi en conséquence afin d'assurer la sécurité de ceux-ci.

ADOPTÉE

2021-04-12.12

APPUI ENVERS LA CAMPAGNE VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLES

ATTENDU QUE les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

ATTENDU QUE, au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

ATTENDU QUE des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

ATTENDU QUE, pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules;

ATTENDU QUE les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

ATTENDU QUE les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

ATTENDU QUE Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

ATTENDU QUE le rapport intitulé *La voie à suivre pour Postes Canada*, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

ATTENDU QUE le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne *Vers des collectivités durables*, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley appuie la campagne *Vers des collectivités durables* et écrive à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente résolution.

ADOPTÉE

2021-04-12.13

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite réaliser des travaux visant à améliorer la sécurité ou la fonctionnalité de certaines routes;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel la demande d'aide financière déposée est de compétence municipale et admissible au PAV (PPA-CE);

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE le conseil approuve de la demande au montant de 60 000\$ relative aux travaux et frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

2021-04-12.14

RÈGLEMENT 2021-632 MODIFIANT LES CONDITIONS D'ÉMISSIONS DE PERMIS DE CONSTRUCTION 2001-436 – AVIS DE MOTION

Ce point est reporté à une prochaine rencontre pour des fins de vérification auprès de la MRC.

2021-04-12.15

MRC DE MEMPHRÉMAGOG – NOMINATION DES PATROUILLEURS NAUTIQUES À TITRE D'INSPECTEURS MUNICIPAUX

ATTENDU que la MRC de Memphrémagog et la Municipalité du Village de North Hatley ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Massawippi et la rivière Massawippi;

ATTENDU que les patrouilleurs nautiques, Mélodie Dugrenier, Jérémie Desautels, Paige Lavoie, Félix-Antoine Voyer, Anthony Jolin et Jérémie Foucher-Lemay, sont embauchés pour la saison 2021 pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Massawippi et la rivière Massawippi;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
- l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
 - *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*
 - *Règlement sur les petits bâtiments*
 - *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*
 - *Règlement sur les bouées privées*
 - *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*

ATTENDU que chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE les patrouilleurs nautiques, Mélodie Dugrenier, Jérémie Desautels, Paige Lavoie, Félix-Antoine Voyer, Anthony Jolin et Jérémie Foucher-Lemay, soient nommés inspecteurs municipaux aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2021.

ADOPTÉE

2021-04-12.16

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ – COGESAF

ATTENDU la volonté du conseil d'assurer la représentation de la Municipalité auprès de diverses organisations du milieu;

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner un conseiller auprès du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF);

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseiller AARON PATELLA soit désigné comme représentant de la Municipalité auprès du COGESAF.

ADOPTÉE

2021-04-12.17

DÉROGATION MINEURE – 135, RUE MAIN

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure est demandée afin d'autoriser la construction d'un 3^e étage pour aménager un escalier et un vestibule menant au toit-terrasse;

ATTENDU QUE la hauteur maximale permise au règlement est de 2 étages, 10 mètres et que le projet requiert 3 étages et 12,5 mètres;

ATTENDU que les membres du CCUP, ne recommandent pas la dérogation mineure;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil n'autorise pas la dérogation mineure demandée à l'article 5.8 du règlement de zonage # 2001-432 pour ce projet.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

ADOPTÉE

2021-04-12.18

PIIA SUPÉRIEUR – 130, RUE SCHOOL

ATTENDU QU'un projet de réparation du balcon en façade du bâtiment s'est transformé en projet de rénovation important,

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a demandé l'arrêt des travaux puisque ceux-ci ont été réalisés sans permis;

ATTENDU que les membres du CCUP recommandent au conseil d'exiger du propriétaire :

- Que des correctifs aux travaux réalisés soient apportés afin que le style architectural soit respecté ;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le conseil demande que soit présenté au CCUP, des plans préparés par un professionnel de l'architecture qui proposeront des correctifs aux travaux réalisés et qui permettront de respecter le style architectural du bâtiment.

ADOPTÉE

2021-04-12.19

PIIA SUPÉRIEUR – 905, RUE MASSAWIPPI

ATTENDU QUE le projet présente vise l'agrandissement et la rénovation extérieur du bâtiment sis au 905, rue Massawippi;

ATTENDU QUE les membres du CCUP recommandent favorablement le projet au conseil;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

Que le conseil municipal autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

2021-04-12.20

PIIA INTERMÉDIAIRE – 2075, CHEMIN DU LAC – AGRANDISSEMENT

Les conseillères PAULINE FARRUGIA et MARCELLA DAVIS-GERRISH se retirent de la séance pour ce sujet de l'ordre du jour pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts.

ATTENDU QUE le projet présenté vise à l'agrandissement, en cours arrière, du bâtiment principal;

ATTENDU que les matériaux proposés pour l'agrandissement sont de la même couleur et du même modèle que ceux retrouvés sur le bâtiment existant ;

ATTENDU que les membres du CCUP recommandent favorablement le projet au conseil;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil municipal autorise le projet présenté.

ADOPTÉE

Les conseillères PAULINE FARRUGIA et MARCELLA DAVIS-GERRISH réintègrent la séance du conseil.

2021-04-12.21

PIIA INSERTION – 970, MASSAWIPPI – CONSTRUCTION UNIFAMILIALE

Le conseiller GUY VEILLETTE se retire de la séance pour ce sujet de l'ordre du jour pour éviter tout conflit d'intérêts.

ATTENDU QUE le projet présenté concerne la construction d'une résidence unifamiliales sur le lot 5 907 110;

ATTENDU que les membres du CCUP recommandent favorablement le projet;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil municipal autorise le projet présenté.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

ADOPTÉE

Le conseiller GUY VEILLETTE réintègre la séance du conseil.

2021-04-12.22

DÉPÔT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

ATTENDU le mandat accordé à la firme Espace Stratégies par le Conseil municipal pour procéder à la réalisation du plan stratégique 2020-2030 de notre municipalité;

ATTENDU QUE l'exercice de planification stratégique de notre municipalité, qui s'est échelonné sur une période de plus de 12 mois, est le fruit d'une démarche rigoureuse qui s'est appuyé d'une part sur le travail de réflexion stratégique d'un comité de pilotage formé de 15 personnes (élus municipaux, commerçants, citoyens) et sur une large consultation de la population qui a dépassé toutes les attentes;

ATTENDU QUE l'exercice de planification stratégique 2020-2030 a permis de coconstruire une vision d'avenir et de définir les cibles à atteindre dans un horizon de 10 ans;

ATTENDU QUE les livrables prévus au mandat de la firme Espace Stratégie ont été réalisés;

ATTENDU QUE mardi le 16 février 2021, le plan stratégique était présenté à la population;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de North Hatley accueille les éléments contenus dans la planification stratégique suivant le souhait exprimé par les citoyens qui y ont largement participé à l'exercice, dont sommairement, de manière plus particulière mais non limitative :

- Nos actifs stratégiques (l'environnement et le milieu de vie ainsi que les atouts sociaux démographiques et communautaires);
- Notre identité et notre vision de développement;
- L'adéquation entre protection de notre patrimoine (environnemental, architectural, historique...) et réalisation de projets de développement responsables;

ATTENDU QUE sur la base des grandes orientations stratégiques exprimées dans le plan stratégique, le Conseil municipal de North Hatley sera maintenant en mesure d'amorcer les travaux afin d'identifier et de prioriser les pistes d'actions à déployer sur un horizon de 10 ans. Chacune, au moment venu, conduira à l'élaboration d'un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs exprimés;

PAR CONSÉQUENT moi MICHAËL PAGE, au nom du Conseil municipal de North Hatley dépose le plan stratégique avec l'intention de prendre les moyens pour parvenir à sa réalisation et de faire rapport de son évolution auprès de ces citoyens

2021-04-12.23

VENTE DES INSTALLATIONS PERMANENTES – MARCHÉ PUBLIC

ATTENDU QUE les installations permanentes (auvents rétractables) du Marché public nécessitent des investissements pour la réparation de ceux-ci;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de procéder au remplacement des auvents actuels par des installations plus adaptées à la vocation du Marché public;

ATTENDU la subvention accordée par le MAPAQ afin de construire des installations plus adaptées à la vocation du Marché;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE la Municipalité procède à la vente des auvents au plus offrant.

adopté

2021-04-12.24

ADOPTION D'UN NOUVEAU SYSTÈME D'ALERTE COMALERTE

ATTENDU QUE la Municipalité a élaboré un plan de mesure d'urgence avec la firme REZILIO;

ATTENDU QUE la Municipalité utilise un système d'alerte courriel, téléphonique cellulaire et filaire pour avertir les citoyens de la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

ATTENDU QUE le logiciel COMALERTE permet d'accomplir cette tâche en relation avec le plan de mesures d'urgence de la Municipalité;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adhère à la plateforme d'alerte COMALERTE.

ADOPTÉE

2021-04-12.25

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC ET LOCAL

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS	OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL	
PAUL ST-PIERRE	Q. The collection of compost in the summer of 2021 has been cut to twice a month, for budgetary reasons. Will the Town now reconsider this measure, as it is likely to impose hardship on residents of the Town, what with animals and the hot sun?
	R. Nous avons renégocié le contrat des collectes sélectives en 2020. Le coût des collectes de composts a considérablement augmenté. C'est pour contrôler le budget que nous avons dû modifier le calendrier des collectes. Il en coûterais @ de plus pour avoir 37 collectes au lieu de 24.
PAUL ST-PIERRE	Q. Since the 'cocktail deck 'on the rooftop of the (new) Connaught was not in the plans originally approved by Council, will it be submitted to the CCUP, as was noted in the minutes to the February meeting of the Town Council (and is foreseen by Article 6 of the bylaw governing the CCUP)? Since the (new) Connaught is being built in the heritage zone, conformity to the by-laws is not sufficient for approval, nor can the building inspector act alone.
	R. Ce point a été traité lors d'une séance antérieure.
PAUL ST-PIERRE	Q. The construction of the 'new' Connaught has led to the sidewalk being blocked and forces pedestrians to use the side of Sherbrooke <i>without</i> a sidewalk, which is dangerous. Shouldn't something be done about this?
	R. Il s'agit d'événements sporadiques qui disparaîtront avec la fin de la construction prévue pour juillet.
DONALD WATT	Q. Since our beautiful Lake Massawippi is under salt contamination stress, what are the council plans & the time frame to eliminate the use of salt on the winter roads in town and on route 108 ?
	R. Nous allons porter une attention particulière à l'utilisation du sel sur la 108 et le chemin rivière et du lac. Cependant, plusieurs rues dénivellées aboutissent sur la 108. Il faut s'assurer que c'est sécuritaire pour les véhicules qui y descendent. Le contrat avec le MTQ nous demande une granulométrie spécifique.
DONALD WATT	Q. Now that we have a couple of years of financial data, what is the extent of the financial penalty we pay annually for undertaking snow removal on route 108, given the high capital and maintenance costs for operating this snow removal equipment ?
	R. Also, how many operators are trained for using this equipment? Nous ne payons pas de pénalités pour ce dossier. Le déneigement de la 108 est habituellement payant pour la Municipalité. Un rapport du déneigement sera déposé à la prochaine séance.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

		3 opérateurs sont formés.
MICHEL DESROSIERS	Q.	La Municipalité s'apprête à ajouter un 4 ^e arrêt à l'intersection des rues Main et De la Rivière. Compte tenu du volume élevé de piétons qui y circulent, la municipalité prévoit-elle le marquage de passages piétonniers sur les 4 voies afin de sécuriser l'intersection. Et si non, pourquoi?
	R.	Ce sera fait lors du marquage de rues
MICHEL DESROSIERS	Q.	Comme il existe des preuves qu'il est possible de faire les choses autrement (ref : Déneigement III Friends Amis de North Hatley), est-ce que la municipalité compte repenser sa façon de « déneiger »?
	R.	Nous sommes toujours à travailler sur ce sujet. Une réduction a déjà été entreprise. Nous vérifierons avec le MTQ l'implication pour la Municipalité d'avoir une route « écologique ».
MICHEL DESROSIERS	Q.	Vitesse sur chemin de la Rivière : Que peut faire la Municipalité pour régler cette problématique qui empoisonne la vie des résidents vivant sur cette rue?
	R.	Nous demanderons dans un premier temps à la SQ de vérifier la vitesse. Nous allons déplacer le PAVA sur la rue de la rivière pour indiquer aux gens que ce secteur est sous observation.
MICHAEL GRAYSON	Q.	The MTQ appears to be preparing the way for a 3rd lane climbing up the hill from the junction of Hovey and Magog, and stopping at chemin de l'Université. Many trees have been cut down. Was the Village consulted on the road-widening or the environmental impact? Were any objections raised by North Hatley? This stretch of road is also a designated bike route ... two lanes of climbing traffic will lead to more danger for cyclists. Surely the municipality has some say in important highway modifications on its territory. The present volume of traffic and the near absence of heavy trucks do not justify the cost or the impact of the extra lane. It is very possible that the MTQ plans to increase trucking on 108. If this is so, does the Village agree with more heavy traffic using Route 108?
	R.	RÉPONSE DU MTQ Les travaux en cours présentement sont des travaux préparatoires aux nôtres faits par les compagnies de services publics (Bell, Hydro-Québec ou CâbleAxion). Les travaux du ministère des Transports prévu cet été sont le réaménagement de la route 108 entre le chemin de l'Université et la rue Hovey environ. Les travaux consisteront à la reconstruction complète de la chaussée, l'élargissement et le changement de ponceaux pour une durée estimée à 13 semaines. La circulation en alternance sera maintenue en tout temps pendant les travaux. La date de début de ceux-ci n'est pas connue pour le moment, la Municipalité en sera informée lorsque celle-ci sera connue.
MICHÈLE GÉRIN	Q.	Est-ce que des mots ont été changés dans le document de la planification stratégique depuis février 2021 ?
	R.	Effectivement, le « lac » a été mis en évidence à quelques endroits
KRISTA FIDLER	Q.	Est-ce qu'on peut faire quelque chose pour diminuer la vitesse et le trafic sur le chemin du lac ?
	R.	Les ralentisseurs seront installées après l'année scolaire. Nous discutons actuellement de la situation du trafic sur le chemin du lac.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 AVRIL 2021**

2021-04-12.26

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h24 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, propose que la séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Benoit Tremblay
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, MICHAEL PAGE, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER